



# ETAT DES LIEUX

## Agriculture urbaine en Ville de Genève (CH)

Par Juliette PERREARD & François BAILLON - membres du comité de Genève Cultive

Etude mandatée par la Ville de Genève – Service Agenda 21 – Ville durable



Edition Publique – Avril 2023

# ETAT DES LIEUX

## Agriculture urbaine en Ville de Genève (CH)

---

Ce rapport propose, en première partie, le contexte et définition de l'agriculture urbaine dans le monde et en suisse.

En deuxième partie, un état des lieux de l'agriculture urbaine en ville de Genève qui donne une vue d'ensemble sur les différents projets qui ont pris vie en ville depuis une dizaine d'années et analyse les freins et moteurs de ces projets.

En troisième partie, des exemples de villes de taille similaire qui développent aussi l'agriculture urbaine à travers la politique publique.

La dernière partie propose des recommandations qui pourraient aider à structurer plus fortement la politique de la ville afin que l'agriculture urbaine soit intégrée de manière systématique dans le développement de la ville de demain.

Les constats et recommandations de ce rapport émanent de Genève Cultive et ne recueillent pas nécessairement l'adhésion de la Ville.

## Table des matières

A - Contexte	3
B - L'agriculture urbaine, c'est quoi ?	3
C - Vue d'ensemble de l'agriculture urbaine en ville de Genève	5
C1 - Par modèle économique (non marchand / marchand)	6
C2 - Quid des fermes urbaines ou technologiques ?	10
C3 - Moteur et freins des projets exprimés par les différents acteurs	10
D - Etude de cas dans 3 villes comparables - Lausanne (CH), Nantes (FR) et Grenoble (FR)	14
D1- Lausanne	14
D1.1 - Contexte	14
D1.2 - Des projets d'intérêts	15
D1.3 - En résumé	17
D2 - Nantes	18
D2.1 - Un contexte politique municipalité / métropole	18
D2.2 - Projets d'intérêt	18
D2.3 - En résumé	20
D3 - Grenoble	21
D3.1 - Un contexte politique et géographique	21
D3.2 - Projets d'intérêt	21
D3.3 - En résumé	22
D4 - Commun aux 3 villes	23
E - Recommandations	23
E1 - Pour initiative citoyenne : Potagers avec les citoyens	24
E2 - Développer une politique publique d'encouragement à projets	27
E3 - Sensibilisation du grand public aux questions de jardinage urbain durable	27
E4 - Transformer les jardins familiaux en jardins solidaires	27
E5 - Soutenir le développement d'une Maison de l'agriculture urbaine	28
E6 - Soutenir le développement de parcs et espaces agricoles productifs et de proximité accessible à la population en termes de loisirs, en collaboration avec le Canton	28
E7 - Proposer des structures des transformations mutualisées	28
E8 - Fournir plus de conseils aux architectes, développeurs et entrepreneurs & installer bacs en toitures du parc immobilier de la Ville	29
E9 - Soutenir le démarrage de projets d'agriculture urbaine technologique	29
E10 - Développement d'un plan territorial liant producteurs péri-urbains et consommateurs urbains	29
F – Conclusion	30
G – Remerciements	31

## A - Contexte

Depuis 20 ans, l'agriculture urbaine a le vent en poupe dans le monde entier. Fermes urbaines, potagers sur les toits, poulaillers mobiles, ruches et autres apparaissent de toutes parts, et l'engouement des citoyens pour le potager en milieu urbain démontre un besoin de renouer avec la nature et de produire sa propre nourriture, mais toutes les expériences d'agriculture urbaine ne répondent pas à la même dynamique. Cela peut aller du simple loisir à une réelle activité commerciale en passant par un projet visant à restaurer du lien social.

Mais dans l'ensemble, cela démontre une tendance de fond : les citoyens se préoccupent de leur alimentation, de leur santé et de leur cadre de vie. La crise sanitaire liée au COVID a également mis en exergue l'importance de pouvoir produire et consommer localement des produits sains.

En parallèle, les villes et les pays se trouvent face à de nouveaux défis que représentent l'augmentation de la population et la réduction des terrains agricoles qui ont un impact évident sur l'agriculture de proximité et la taille et densité des villes. Dans les dix années à venir, la population mondiale devrait augmenter de 10% pour atteindre 8,5 milliards, et aujourd'hui, plus d'un être humain sur deux habite en ville.

De nombreuses villes à travers le monde et en Suisse ont déjà intégré l'agriculture urbaine et de proximité dans leur politique de développement territorial prioritaire. La Ville et le Canton de Genève œuvrent aussi concrètement en vue d'un développement durable de la ville et du territoire. La végétalisation grandissante de la ville le démontre, dont l'augmentation de potagers urbains sur les toits ou aux pieds des immeubles et de toutes sortes d'initiatives "vertes", réalisées par les citoyens et soutenues par des associations telle que Ressources urbaines, Permabondance, les défricheuses, Apidae, Genève Cultive, LargeScaleStudios et Terrasses sans frontières. Il y a également le développement d'un plan territorial liant producteurs péri-urbains et consommateurs urbains.

## B - L'agriculture urbaine, c'est quoi ?

L'Agriculture Urbaine (AU) se définit par toutes activités qui maîtrisent le cycle végétal ou animal dans un objectif de production alimentaire ayant lieu en zone urbaine, certaines définitions y incluant la production périurbaine.

Dans ce terme, on retrouve également deux notions qui sont considérées a priori comme opposées, agriculture et urbain, d'où la difficulté de définition claire mais également de tensions entre le monde agricole et le monde urbain.

*L'abréviation AU est utilisée dans ce document pour désigner l'agriculture urbaine.*

**La définition selon l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) :**

« L'agriculture urbaine et périurbaine (AUP) se réfère aux pratiques agricoles dans les villes et autour des villes qui utilisent des ressources — terre, eau, énergie, main-d'œuvre — pouvant également servir à d'autres usages pour satisfaire les besoins de la population urbaine.

L'agriculture urbaine se réfère à des petites surfaces (par exemple : terrains vagues, jardins, vergers, balcons, récipients divers) utilisées en ville pour cultiver quelques plantes et élever de petits animaux et des vaches laitières en vue de la consommation du ménage ou des ventes de proximité.

Par agriculture périurbaine, on entend des unités agricoles proches de la ville qui gèrent des exploitations intensives commerciales ou semi-commerciales en pratiquant l'horticulture (légumes et autres cultures), l'élevage de volailles et d'autres animaux destinés à la production d'œufs et de lait. »

Pour pousser plus loin dans la définition, on peut dire que l'agriculture urbaine se retrouve à la croisée de plusieurs types (fermes et micro fermes urbaines, serres urbaines, indoor farming, jardins associatifs...) et de plusieurs fonctions (alimentaire, économique, sociale, environnementale, paysagère, pédagogique et récréative). Il serait presque plus juste de parler d'agricultures urbaines au pluriel au vu de la grande diversité des formes et des activités d'agriculture urbaine. Nous utiliserons le terme au singulier.

Eric Duchemin, directeur du Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine (CRETAU) au Québec explique que, à la définition FAO de l'A.U, doit aussi être incluse la dimension sociale qui vise à se réapproprier d'une nouvelle façon l'espace urbain et l'alimentation.

En résumé, on peut dire que l'A.U va au-delà de la simple production de denrées alimentaires, qu'elle soit commerciale ou non, et qui est moindre en comparaison avec la production agricole. Elle est, de par sa nature, multifonctionnelle et contribue au paysage et à la biodiversité en milieu urbain. Tissant des liens entre villes et campagnes, elle renforce aussi la qualité de vie des citoyens et les liens sociaux à l'échelle des quartiers. Elle sert de soutien à des projets éducatifs et contribue à l'attractivité d'une ville ou d'un immeuble.

## *L'Agriculture Urbaine (A.U) en Suisse et à Genève*

A noter que l'A.U prend aussi différentes fonctions selon le pays ou le continent où elle prend forme.

Dans le contexte suisse et genevois, l'A.U est principalement pédagogique, créatrice de lien social et espace relais de production entre le citadin et l'agriculteur péri-urbain. Il s'agit le plus souvent de potagers urbains cultivés par les habitants et sans dimension commerciale.

Les grands projets d'A.U commerciale dans le Canton, tel que le développement des fermes urbaines, cherche à trouver une solution pour protéger le foncier agricole genevois qui est soumis à de fortes pressions étant à proximité immédiate de la ville. Chaque projet de développement fait l'objet d'âpres débats entre les nécessités de développement urbain et la sauvegarde de l'agriculture. Il s'agirait de trouver des ponts qui permettent de lier l'ensemble des problématiques auxquelles se trouvent confrontés la ville et le Canton.

## **C - Vue d'ensemble de l'agriculture urbaine en ville de Genève**

La ville de Genève, ainsi que le Canton, compte de plus en plus de projets d'agriculture urbaine de tous types et de toutes formes. L'association Genève Cultive recense actuellement plus de **140 projets** qui œuvrent pour la transition écologique et climatique au sens large sur l'ensemble du Canton de Genève (potagers collectifs, terrasses végétalisées, ruches, producteurs bio de proximité, etc..).

Cet état des lieux cible uniquement les projets développés en ville de Genève. Les toitures végétalisées et autres projets de biodiversité, comme la perméabilité en ville, ne figurent pas dans cet état des lieux, même si nous nommerons quelques exemples.

Enfin, la plupart des projets recensés ne présentent pas de dimension commerciale, peu nombreux dans la ville de Genève. En effet, seuls quatre à visée commerciale existent sur la ville de Genève, dont un en collaboration avec d'autres communes du Canton (la ferme permacole des Evaux).

La Ville de Genève ainsi que le Canton soutiennent la plupart des projets répertoriés dans cet état des lieux. Le soutien prend la forme d'une mise à disposition du terrain, mais également au travers de ressources financières lors de la mise en œuvre du projet,

voire sur le fonctionnement. Il y a aussi des guides pour aider à la mise en place (charte des jardins, site AG21).

Certains projets sont une collaboration Ville/Etat. Le plus représentatif à ce jour étant le projet au parc des Franchises.

Indépendamment des parcelles de la Ville, il y aussi beaucoup de projets développés sur des terrains privés et il existe de nombreuses activités associatives qui entretiennent et développent des potagers urbains partagés et collectifs.

Dans ce rapport, c'est l'existence du projet qui est recensée, et non pas le nombre de parcelles sur le projet, ni la taille, mais l'ensemble des projets recensés occupent plus de **21,000 m2** de surfaces cultivées en bacs ou en pleine terre

## **C1 - Par modèle économique (non marchand / marchand)**

### **C1.1 - Projets non marchands**

En agrégeant plusieurs bases de données, dont celle de la Ville de Genève et de l'association Genève Cultive, on compte **83 projets de projets d'agriculture urbaine actifs**, toutes formes confondues (potagers urbains collectifs, pédagogiques, institutionnels ou familiaux, en pleine terre ou en bacs), mais hors ruches et poulaillers.

Plus d'une centaine de ruches sont également installées et nous avons recensé deux projets de poulaillers en ville de Genève. Un troisième existe, mais sur la ville de Carouge (poulaillers des tours de Carouge).

#### **C1.1.1 - Potagers**

Sur les 83 projets recensés, nous avons :

- **55 projets** sur des parcelles appartenant à la Ville
- **3 projets** sur des parcelles Etat
- **25 projets** sur des parcelles privés (ou mixte)

*Détails : Voir Annexe Base de données*

#### **Type de Sol**

Les projets se situant en ville, l'utilisation des bacs est parfois nécessaire. Nous notons tout de même qu'un grand nombre de projets est également en pleine terre.

Pour certains, surtout les écoles, nous n'avons pas encore réussi à avoir les informations, mais nous avons déjà pu recenser :

- En pleine terre : 34 projets en pleine terre
- En bacs ou sacs : 35 projets
- Mixte, bacs et pleine terre : 5 projets

### **Taille**

En additionnant tous les projets potagers recensés tous confondus (publics et privés), on arrive à plus de 21,000 m<sup>2</sup> de surfaces cultivées en bacs ou en pleine terre.

Le plus grand nombre des projets en ville ont une taille entre 5 et 50 m.

5 à 30 m <sup>2</sup>	37 projets
35 à 60 m <sup>2</sup>	10 projets
65 à 100 m <sup>2</sup>	5 projets
105 à 200 m <sup>2</sup>	5 projets
205 à 500 m <sup>2</sup>	9 projets
505 à 1000 m <sup>2</sup>	3 projets
+ de 1000 m <sup>2</sup>	4 projets

### **Référents au projet**

Pour les Parcelles Ville et/ou État, nous notons que les projets sont chapeautés par différents services ou départements de la ville.

AG 21 / GIM	2
AG 21 / SEVE	6
AG 21	1



ASP pâquis	1
ASP / SEVE	4
ASP / GIM / SEVE / ECO	1
ASP / GIM	1
ASP / GIM / SEVE	1
SEVE	2
MQ	2
ECO	16
ECO / AG 21 / ASP	1
ECO / OMP	1
ECO / AG 21	1
ECO / SEVE	3
DGNP / AG 21 / ASP	1
OCAN / ASP / EPER	2
SSVG / ASP	1

A la lecture de ce tableau, on peut noter que les personnes qui développent un projet sur parcelle ville et/ou état n'ont pas un interlocuteur unique, ce qui pose des difficultés de cohésion, d'une part, dans le développement d'une politique globale d'agriculture urbaine, mais d'autre part, pour le collectif qui développe le projet.

Indéniablement, cela amène une lenteur, voire des blocages que beaucoup d'interlocuteurs ont relevés lors de cette enquête.

### C1.1.2 – Ruches

Environ **220 ruches** sont installées en ville de Genève. En 2018, 136 étaient recensées.

La plupart sont installées et gérées par Association Apidae (50), BeeOtop et l'entreprise Bees4you.

Il y a également des ruches dans l'enceinte du Palais des Nations-Unies (6 offertes par la mission suisse et gérées par un apiculteur privé), et celles dans le parc Beaulieu gérées par l'association Abeilles citadines.

### C1.1.3 - Poulaillers

2 projets ont été recensés en ville de Genève

- Collectif Beaulieu – Association Gallinettes urbaines (également location mobile 2021 – Gallinettes nomades)
- Cour de la corderie – Grottes

*Projet emblématique et de référence*

- Beaulieu

De tous les projets recensés ci-dessus, un est particulièrement emblématique d'un projet d'agriculture urbaine collectif réussi en ville de Genève.

Il s'agit du **Collectif Beaulieu** dans le parc du même nom. C'est un des premiers projets d'A.U à avoir vu le jour en ville de Genève. En 2010, le [collectif Beaulieu](#) se forme pour utiliser l'ancien site horticole de la ville situé derrière la gare. Il s'agit d'animer un espace public en plein cœur de la ville, mais également d'amener une réflexion autour de l'agriculture de proximité et la souveraineté alimentaire.

De 3 associations il y a quelques années, elles sont maintenant 12 à animer le site, dont l'association les Artichauts qui produit et vend des Plantons Bio en utilisant les anciennes serres de la ville.

Ce collectif d'associations, et donc d'habitants, montre bien que ce site a su se faire une place reconnue auprès des autorités de la Ville, et est bien ancrée dans le quartier.

Pré en Bulle, maison de quartier, a une personne qui octroie environ 80 heures par année pour coordonner l'ensemble, mais ce sont vraiment les associations et les citoyens qui portent cet espace d'agriculture urbaine social et convivial.

### C1.2 - Projets marchand

Pour les projets d'agriculture urbaine à dimension commerciale, il en existe actuellement trois (quatre) en ville de Genève.

- Production de plantons bio et semences : Association *les Artichauts & Semences de pays*, Parc Beaulieu
- Production maraîchère : SARL *La Ferme de Budé*, quartier Petit-Saconnex
- Production maraîchère, espace de formation et de sensibilisation - Association *Genève Cultive, le Potager des Nations*

Un cinquième existait, une champignonnière, sous le bois de la Bâtie, mais la période du COVID a impacté leur activité et ils ont fermé.

Un projet d'aquaponie avec le Collectif Exodes urbains était en développement sur la commune de Carouge et près de la gare Cornavin. Une collaboration a été développée aussi avec l'entreprise *Légumes perchés et l'EPFL*. Un autre projet est également en développement sur la commune d'Onex avec *l'association genevoise d'aquaponie (AGA)*. Ce type de projet n'existe pas vraiment en suisse, au niveau commercial. C'est une technique extrêmement complexe et coûteuse à mettre en place.

## C2 - Quid des fermes urbaines ou technologiques ?

La définition est largement floue, mais il est commun et entendu que les projets se trouvent en milieu urbain.

Certains diront qu'il s'agit de projets liés à la technologie et en espace intérieur. D'autres, de production agricole traditionnelle en extérieur mais sur petite surface. Nous prendrons cette deuxième approche pour parler des fermes urbaines en ville de Genève, et n'aborderons pas le thème des fermes verticales ou aquaponique

En ville de Genève, une seule ferme urbaine existe actuellement, la *Ferme de Budé*. C'est une entreprise privée à vocation commerciale.

Une autre est en développement sous le statut associatif, le *Potager des Nations* développé par l'association *Genève Cultive*. Pas exactement sous la catégorie « ferme urbaine » il s'agit plutôt de lieu « agri-culturel » avec de la production maraîchère, la participation citoyenne en tant qu'élément central, mais aussi un lieu de détente et de loisir. Ce lieu rentre plutôt dans la nouvelle catégorie des Micro-fermes urbaines.

### □ *Maison de l'alimentation - MA-Terre*

Il nous semble aussi important de mentionner l'existence de la structure *MA-terre*, qui se situe dans l'enceinte du lieu-dit "*la ferme de Budé*". C'est une maison de l'alimentation et non pas de l'agriculture urbaine.

## C3 - Moteur et freins des projets exprimés par les différents acteurs

### C3.1 - Impact positif

Les actions mises en place par les acteurs de l'agriculture urbaine incitent au développement des initiatives citoyennes, comme constaté par Eric et Léa. En effet, selon Eric, jardinier urbain aux Eaux-Vives, « le jardin potager a aussi créé du lien social,

surtout dans les grands ensembles immobiliers où les gens se rencontrent mais ne se parlent pas »).

Selon Léa, jardinière urbaine dans le quartier des Pâquis, « montrer aux enfants comment pousse une tomate donne beaucoup de satisfaction et de joie, mais si nous voulons lutter contre le changement climatique et recréer des liens entre les citoyens et la nature, nous devons multiplier et consolider les initiatives comme celles-ci. ».

**Le premier impact visible** des potagers urbains : favorise la création du lien social et à la santé des citoyens

### ***Les impacts socioculturels***

- Jardins communautaires et collectifs : renforcement des liens sociaux et de l'intégration des nouveaux arrivants. Offre la possibilité pour des personnes marginalisées de sortir de leur isolement et d'acquérir des compétences
- Transformation de terrains vagues ou pelouses en espaces productifs entraînant une revitalisation de secteurs laissés à l'abandon ou peu/pas utilisés
- Embellissement des quartiers favorisant un sentiment d'appartenance
- Sensibilisation au développement durable et à l'importance de préserver la nature en ville

### ***Les impacts environnementaux***

- Amélioration de la biodiversité, notamment par la création d'habitats favorables aux pollinisateurs
- Réduction des îlots de chaleur et meilleur drainage des eaux de pluie

### ***Les impacts sur la santé***

- Meilleur accès physique et financier à des aliments frais, nutritifs et diversifiés
- Occasion d'activité physique extérieure
- Autres effets thérapeutiques bénéfiques du jardinage : réduction du stress, amélioration de la santé émotionnelle, stimulation cognitive, sentiment de fierté et d'accomplissement.

### ***Les impacts économiques***

- Augmentation de la valeur foncière de résidences situées près de jardins communautaires
- Production de légumes pouvant être utilisés par les jardiniers pour leur propre consommation personnelle. Réduction du coût du panier alimentaire.

La liste des avantages des potagers urbains est longue. Il revient à la collectivité d'en profiter pleinement en encourageant la création de jardins et d'espaces productifs.

### **C3.2 - Intégration des potagers dans les nouvelles constructions ou réhabilitation d'immeubles**

Les projets potagers des coopératives et privés intégrés dans les immeubles d'habitation ou alentour semblent bien fonctionner auprès de leurs habitants.

Ces projets ont pu voir le jour grâce à une collaboration en amont, lors de la conception du projet de construction entre les coopératives, les futurs habitants et les architectes. La coopérative CODHA, entre autres, conçoit actuellement tous ces projets sur les modèles validés des immeubles d'habitation de la CODHA Jonction. Il y a également la coopérative EQUILIBRE avec l'immeuble Soubeyran.

La contribution des architectes et de la coopérative d'habitants est primordiale pour pérenniser cette approche.

### **C3.3 - Potagers publics collectifs**

- Beaucoup d'interlocuteurs

Nous prenons ci-dessous Beaulieu comme exemple, mais beaucoup de projets nous ont parlé de la même problématique.

Les débuts ont été mouvementés, étant un des premiers espaces à devenir un lieu d'agriculture urbaine. La reconnaissance, à ce moment-là, était compliquée auprès des interlocuteurs institutionnels, et la gestion était chapeauté par plusieurs départements avec le SEVE, le département de cohésion sociale ainsi que le département des bâtiments et rénovations

Le collectif Beaulieu a dû insister avec vigueur afin d'avoir un interlocuteur unique. Cette personne a été présente pendant 3 ans. Il est maintenant parti, et le collectif s'inquiète de ne plus avoir cet interlocuteur unique et qui comprenne la démarche, si essentielle, de ce type d'espace.

La rénovation de bâtiments sur le lieu-dit du parc Beaulieu est en étude et une partie sera allouée au collectif. Des travaux sont nécessaires qui vont durer quelque temps, et le collectif craint de ne pas avoir un interlocuteur unique sur cette rénovation et que leurs besoins ne soient pas entendus.

### C3.4 - Démarches administratives - mise en route

Il existe déjà quelques outils et structures publiques ou associatives pour aider les citoyens à mettre en route un potager, tel que le site de *Agenda 21* et la Charte des jardins. (L'association Genève Cultive, soutenue par la Ville, propose également un service de *1ers conseils* et une carte qui répertorie un certain nombre de projets en Ville.)

Certains projets n'ont jamais abouti ou ont pris du temps à se mettre en place dû aux difficultés administratives.

### C3.5 - Suivi

Concernant le suivi des projets, le soutien financier ou logistique de la part de la Ville et du Canton est moindre. Beaucoup d'acteurs et collectifs d'habitants regrettent ce manque de soutien de la part des services de la Ville et du Canton. Un volet formation serait apprécié, également un support pour se procurer de la fourniture pour les potagers (compost, BRF) et un petit soutien financier pour le matériel.

## D - Etude de cas dans 3 villes comparables - Lausanne (CH), Nantes (FR) et Grenoble (FR)

Dans l'optique de s'inspirer de politiques publiques comparables, nous avons choisi d'étudier une ville de suisse romande proche (Lausanne), et deux villes françaises de taille similaire gouvernées par des élus écologistes : Grenoble et Nantes.

Nous résumons ci-dessous, pour chacune de ces trois villes, une sélection de leurs politiques publiques ainsi que les projets portés par les différents acteurs de ces municipalités, dont la ville de Genève peut s'inspirer.

### D1- Lausanne

La ville de Lausanne est un exemple de ce qui se fait aujourd'hui dans une ville de taille et de culture comparable à la ville de Genève. Il existe cependant une différence majeure car la ville de Lausanne possède énormément de terrains en dehors de celle-ci, contrairement à la ville de Genève.

#### D1.1 - Contexte

- La ville, grand propriétaire de terres agricoles

La ville de Lausanne dispose davantage de foncier que la plupart des villes suisses avec notamment des terrains dont elle est propriétaire en dehors et autour du centre-ville. Lausanne est l'un des plus gros propriétaires publics de terrain agricole en Suisse. La ville détient 900 ha de terres agricoles.

Cette particularité lui permet d'avoir une politique de production, de transformation et de sensibilisation, qui lui est propre. On note la possibilité de développer des fermes pédagogiques, des fermes agro écologiques, des projets de réhabilitation de fermes lausannoises, de promouvoir l'Agro biodiversité, et de garantir une accessibilité à ces sites pour la détente de la population.

La politique de la ville de Lausanne en termes d'agriculture urbaine est très encourageante et ce grâce à plusieurs initiatives et appels à projets soutenus par la municipalité.

## D1.2 - Des projets d'intérêts

### Des projets artistiques et culturels

Des projets artistiques et culturels contribuent à interroger la place de l'art et de la nature en milieu urbain. Nous pouvons citer à cet égard le projet [Naturopolis](#), depuis 2018, en partenariat avec la ville d'Annecy.

Différentes actions visent à impliquer la population à travers des événements afin de valoriser les espaces naturels en milieu urbain (chasse au trésor d'arbres en arbres, fête de la nature, outil participatif pour recenser la biodiversité urbaine...).

Par ailleurs, plusieurs éditions dont la dernière en 2019, du concours international de Lausanne Jardin, réunissant paysagistes, designers et concepteurs du monde entier propose la création de jardins en milieu urbain.

### Appels à projets citoyens

Plusieurs appels à projets, « [plus de bio pour Lausanne](#) », « appel à projets pour toiture potagère », ajoutés à une plate-forme Internet « [jardin de poches](#) » encourageant la contribution des particuliers au jardin proche de la ville, montrent une dynamique encourageant la réflexion, la créativité et la participation des citoyens de la ville de Lausanne.

Six projets de jardin de poche ont été déposés depuis 2021 sur cette plate-forme et tous portent un projet collectif avec comme objectif de favoriser les liens sociaux.

⇒ *La volonté et l'engagement de la municipalité de Lausanne pour soutenir les projets de ces citoyens montrent l'importance d'un processus public de consultation pour mener à bien le développement de l'agriculture urbaine aujourd'hui pour une municipalité et encourager ainsi la participation des habitants.*

### Les jardins familiaux

La présence des jardins familiaux depuis des décennies en périphérie de la ville et la volonté de développer les jardins potagers ou plantages, sont des caractéristiques communes avec la ville de Genève, particulières au contexte romand.



□ *Un cadre politique initial en 2011*

La ville de Lausanne définit sa politique des jardins familiaux et potagers avec [un plan directeur communal en 2011](#). Aujourd'hui en 2022, ce sont plus de 10 années de retour d'expérience sur cette question dont pourrait s'inspirer la ville de Genève sur le sujet.

□ *Une mise à jour en 2018*

Nous recommandons de se référer dans le paragraphe 6.4.2 aux sections « Mesures spécifiques aux plantages » et « Mesures spécifiques aux jardins familiaux » du [Rapport-préavis N° 2018/09 « Politique agricole urbaine: des balcons aux champs »](#) pour les détails de cette approche.

Ci-dessous les 2 mesures spécifiques aux plantages que nous retenons :

- Pour faire face à la forte demande (longue liste d'attente) et afin de permettre l'accès d'espaces cultivables dans les plantages à un plus grand nombre, la taille maximale des surfaces octroyées a été réduite réglementairement de 48 m<sup>2</sup> à 36 m<sup>2</sup>.  
Cette disposition s'applique aux plantages nouvellement aménagés depuis 2016. Elle s'appliquera également aux anciens plantages dont le réaménagement est prévu ces prochaines années, dans le but également de réaliser des zones de rencontres pour encourager une meilleure participation des habitants à la vie de leur quartier.
- Pour renforcer la durabilité des plantages et leur rôle social, il est prévu de diversifier les modes de gestion en allant vers plus d'autonomie lorsque celle-ci est souhaitée par les bénéficiaires. La liberté de gestion peut concerner la gestion des composts et/ou l'entretien des surfaces communes et/ou la gestion administrative des plantages. Évidemment, la Ville gardera son droit de regard sur l'organisation et la gestion de ses plantages afin d'éviter une appropriation par une frange de la société au détriment des autres. Les plantages pourraient ainsi contribuer encore davantage à la vie de quartier, notamment en renforçant les liens avec les maisons de quartier.

A propos des jardins familiaux, malgré une volonté de modifier leur gestion, il semble que la ville de Lausanne soit face à une situation figée.

Ci-dessous les 3 mesures du rapport de 2018 qui soulignent les difficultés d'intervenir sur ce sujet :

- Une évaluation de la situation à fin 2017 laisse présager qu'aucun déménagement de groupements existants n'est à prévoir avant 2025, ce qui permet ainsi de maintenir l'offre actuelle et de répondre à l'un des objectifs du Plan directeur.
- Dans la perspective de déménagements nécessaires, le Plan directeur avait répertorié des terrains disponibles pour accueillir des jardins familiaux de remplacement. Situés en zone intermédiaire ou en zone agricole, la disponibilité de ces terrains pour l'accueil de jardins familiaux est fortement remise en question compte tenu de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) et du Plan directeur cantonal qui visent à protéger les surfaces d'assolement et redimensionner les zones à bâtir.
- En l'état, seules des activités de maraîchage simples sont envisageables sur ces parcelles, excluant toute infrastructure et construction de type bâtiment commun, cabanon, pergola et autres infrastructures d'accueil (parking, cheminements d'accès, etc.). Ces contraintes peuvent être considérées comme une opportunité de reconsidérer, en collaboration avec l'AJF, la manière d'aménager les nouveaux jardins familiaux. A ce titre, le Plan directeur de 2011 prévoit d'inscrire les nouveaux aménagements dans une logique de durabilité et de simplicité, afin d'assurer une meilleure intégration dans le paysage et de garantir des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement."

### **Des activités de transformation**

La présence d'un [pressoir public](#) offrant aux particuliers la possibilité de faire presser leurs propres fruits, et le projet d'une [cuisine de transformation mutualisée](#), indique qu'une ville peut aussi aider à la transformation de productions issues de l'agriculture urbaine.

Les [cuisines de transformation mutualisées](#) sont particulièrement intéressantes, en tant qu'outil soutenu par la ville. Elles permettent à l'ensemble des acteurs de l'agriculture urbaine de faire évoluer la filière au-delà de la simple production saisonnière.

### **D1.3 - En résumé**

- ⇒ L'exemple de la ville de Lausanne montre que la municipalité a plusieurs outils pour être présente dans le soutien au développement de l'agriculture urbaine. Les politiques d'appel à projets, un plan directeur communal pour les jardins familiaux et potager, les projets culturels en partenariat avec d'autres villes, une plate-forme d'encouragement à la création de jardin de poche, le développement de fermes pédagogiques, et le soutien aux activités mutualisées

de transformation, permettent à la municipalité d'avoir une vision à jour des besoins de sa ville et de sa population en termes d'agriculture urbaine.

## D2 - Nantes

Le choix de Nantes dans cette étude s'explique par une population comparable à celle de la ville de Genève d'environ 300 000 habitants, et une municipalité intégrée dans une métropole (Nantes métropole) qui elle-même est peuplée d'un peu plus de 600 000 habitants.

Au-delà de cette similarité politique avec la ville de Genève, intégrée elle dans le canton de Genève, la ville de Nantes est intéressante car une nouvelle équipe municipale a été élue en 2020 sur un contrat social et écologique.

La municipalité de Nantes est reconnue pour son habitation en matière d'espaces verts et de nature en ville. Elle entend développer encore plus son capital vert.

### D2.1 - Un contexte politique municipalité / métropole

La nouvelle maire de Nantes est également à la tête de Nantes Métropole. Les deux entités politiques sont alignées sur un même projet écologique. On note que le projet alimentaire territorial, porté par la métropole, est soutenu et relayé au niveau de la municipalité.

L'action de la municipalité s'inscrit dans le cadre d'une feuille de route territoriale de 2021 à 2026 dont l'ambition est d'appuyer la transition énergétique sociale, sociétale et environnementale de la métropole.

### D2.2 - Projets d'intérêt

#### *Une Maison de l'agriculture urbaine et de l'alimentation*

Début 2017, le milieu associatif porte initialement le projet d'une maison de l'agriculture urbaine regroupant de multiples acteurs : producteurs, associations, entreprises, collectivités, étudiants, chercheurs, collectifs d'habitants. Un an plus tard, élus, entreprises et chercheurs rejoignent les commissions de mise en œuvre du projet et en 2019 le projet devient l'un des 71 engagements du Plan Alimentaire Territorial de Nantes Métropole. Le volet alimentation est alors ajouté à l'agriculture urbaine.

En 2021, le projet est repris par une seule [association](#) qui coordonne le collectif. L'association obtient un soutien financier en 2022 qui lui permet de financer un poste partiel (1,5 J. hebdomadaire) pour assurer la coordination : animation et suivi des concertations collectives afin de fixer les enjeux de la future maison.

41 acteurs de l'agriculture urbaine et de l'alimentation durable expriment leurs attentes quant à cette future maison dans un [diagnostic synthétisé en Juin 2022](#).

Les attentes sont regroupées par thématiques pour 4 défis :

**Défi 1** : Comment perfectionner le réseau interprofessionnel agriculture urbaine et alimentation durable ?

**Défi 2** : De quelles façons épauler au mieux les structures du réseau et assurer leur pérennité ?

**Défi 3** : En quoi la Maison peut-elle faciliter les rapports aux pouvoirs publics et porter des plaidoyers communs ?

**Défi 4** : Comment implanter un lieu-ressource destiné à éveiller les consciences des populations métropolitaines ?

- ⇒ Lieu –ressource et vitrine
- ⇒ Education et Sensibilisation
- ⇒ Inclusivité & Solidarité

Le point critique à ce jour pour le développement du projet reste la recherche de financement et de foncier.

### ***Des fermes urbaines et une micro ferme***

Le développement de l'agriculture urbaine fait partie des nombreuses actions engagées par la métropole. On note donc le projet d'une maison de l'agriculture urbaine à l'horizon 2025 porté par les acteurs associatifs, et l'objectif d'installer dix fermes urbaines sur le territoire.

Une micro ferme associative s'est installée au pied des immeubles de quartier, en ville de Nantes. Animée par une association, elle expérimente au quotidien l'agriculture urbaine avec les habitants.

## Des jardins solidaires pour aider les populations en précarité

En réaction à la crise du covid la ville de Nantes lance au printemps 2020 l'opération paysages nourriciers permettant de soutenir les familles en précarité. En partenariat avec le milieu associatif émergent des jardins solidaires, c'est plus de 22 potagers à travers la ville, co-gérés avec les services municipaux et les centres socio-culturels : 20 tonnes de légumes sont distribuées en 2021.

### Le plan pleine terre ([lien](#))

Les principes de ce plan sont de réduire les surfaces minérales qui accentuent la chaleur et empêchent les eaux de pluie de s'infiltrer pour restaurer des sols naturels et perméables tout en augmentant la couverture arborée et la végétalisation sur l'ensemble de la ville.

Ce plan permettra de reconverter 7 ha de bitume jugé inutile en sol naturel favorisant le développement de la biodiversité et de la végétation. Engagé en 2021, ce plan porte sur la voirie et l'espace public. À terme, cela permettra de créer de nouveaux îlots de fraîcheur en pleine ville et de rendre plus respirable l'environnement urbain.

Ce plan considère que le dégrapage du bitume n'est pas dédié à la création de nouveaux espaces pour l'agriculture urbaine mais bien pour la végétalisation.

### D2.3 - En résumé

- ⇒ La ville et métropole de Nantes, aux mains d'une nouvelle équipe politique écologiste et solidaire depuis 2020 est surtout un exemple pour la ville de Genève et son interaction avec le canton. Il permet d'avoir un modèle de répartition des tâches entre les deux entités politiques. On retiendra que le concept de micro ferme est déjà en marche en ville et qu'une maison de l'agriculture urbaine et de l'alimentation est un projet déjà bien avancé. Les toitures sont surtout destinées à accueillir de l'énergie solaire, et la végétalisation des espaces publics est une priorité municipale pour lutter contre les îlots de chaleur.
- ⇒ **A retenir la popularisation des jardins solidaires permettant de nourrir les populations les plus précaires.**

## D3 - Grenoble

### D3.1 - Un contexte politique et géographique

La ville de Grenoble est comparable à la ville de Genève par son environnement géographique, notamment alpin, ainsi qu'en termes de taille de l'agglomération et du climat.

La ville de Grenoble a la particularité d'être une ville pilotée par une équipe écologiste depuis 2014 et reconduite en 2020.

Une politique de végétalisation ambitieuse, incluant le jardinage

La ville de Grenoble promeut essentiellement la végétalisation de ses espaces publics et privés. En plus du développement du patrimoine arboré, la végétalisation regroupe aussi la création et le développement de jardin pour produire des fruits et légumes.

### D3.2 - Projets d'intérêt

#### *Des outils permettant de jardiner en ville*

Une initiative intéressante autour d'un **guide pratique « [Jardiner en ville](#) »** donne la possibilité aux habitants de créer des jardins de rue par des plantations sur la voie publique au pied des bâtiments pour végétaliser les façades sur les trottoirs et autour des arbres.

La ville subventionne alors une partie des travaux en aménageant des fosses de pleine terre et des jardinières. Ce guide détaille notamment les démarches simplifiées pour enregistrer des projets avec la ville. Il existe également une charte d'entretien des jardins de rue visant à embellir et préserver l'environnement, favoriser la biodiversité, et participer à la convivialité du quartier.

#### *Une plateforme pour stimuler le développement de cette initiative*

La plateforme « [Végétalise ta Ville !](#) », propose de rejoindre un jardin existant en quelques clics, plus de 117 jardins sont répertoriés. Ce peut être un jardin de rue (en pied de murs, pied d'arbre, trottoir, placette...), potager, verger ou façade végétalisée.

De plus, la ville de Grenoble, via cette plateforme, accompagne ses habitants dans la création [d'espace à jardiner](#). Après avoir validé une [charte d'engagement](#), la ville aménage l'espace si celui-ci remplit les conditions suivantes :

- ✓ L'espace à jardiner doit se trouver sur le domaine public. Soit dans une rue (trottoir, pied d'arbre, stationnement, placette, massif...) ou dans un parc.
- ✓ Etre un groupe d'habitant-es grenoblois-es (il n'est pas nécessaire d'être une association).
- ✓ Avoir accepté les conditions de la charte qui engage à entretenir l'espace confié (arrosage, entretien des végétaux, papiers...).

### **78 projets déposés en 2021 sont en cours de réalisation.**

L'espace « prêt à planter », livré par les services municipaux, comprend :

La démolition du sol en béton ou en bitume si le terrain n'est pas déjà fait de terre.

- ✓ Un sol enrichi et sain (une analyse des polluants est systématique) ou des matériaux pour cultiver en permaculture sans apport de terre végétale.
- ✓ Des barrières de protection de type ganivelle avec petits portillons sans serrure.
- ✓ Du paillage livré en tas ou en bottes.
- ✓ Des copeaux de bois pour faire des allées, livrés en tas.
- ✓ Un kit de plantes arbustives ou vivaces à fruits et/ou à fleurs au choix pour vous aider à démarrer.

Une fois le jardin livré, la ville propose des formations gratuites en jardinages écologiques et des [conseils en ligne](#).

A noter également que la ville a aussi recensé des [espaces de jardinage publics à adopter](#). 68 sont recensés au moment de l'écriture de ce rapport.

### **D3.3 - En résumé**

- ⇒ La ville de Grenoble, sans promouvoir l'agriculture urbaine spécifiquement, encourage ses habitants à s'approprier l'espace public pour l'entretenir et y développer des projets collaboratifs de végétalisation au sens large. La ville délègue l'entretien de ses espaces aux citoyens mais en échange fournit un support des services de la ville qui préparent les terrains. Le tout accompagné de chartes et de guides pratiques permettant d'accompagner les projets et de ne pas laisser les habitants seuls dans leur démarche.

⇒ Ce service d'accompagnement des initiatives citoyennes est une très bonne source d'innovation pour la ville de Genève si celle-ci souhaite encourager les initiatives de ses habitants en termes d'agriculture urbaine sur ces espaces publics. La plateforme en ligne « Végétalise ta ville » est une très bonne référence d'outil municipal avec plus de 110 projets répertoriés.

## D4 - Commun aux 3 villes

### *Une vie associative qui prend le relais*

**Indépendamment de la politique municipale, nous notons dans nos recherches que de nombreuses activités associatives entretiennent et développent des potagers urbains partagés et collectifs ou les autres projets d'agriculture urbaine. La plupart sont des lieux de rencontre pour un quartier et constituent un support au lien social.**

## E - Recommandations

Cet état des lieux nous permet d'avoir une meilleure vision sur le développement de l'agriculture urbaine commerciale et non commerciale en ville de Genève, et les recherches sur les autres villes permettent d'avoir des exemples pour inspirer un axe plus fort en ville de Genève.

Cet état des lieux met en lumière l'implication importante de la ville afin de soutenir ces initiatives, particulièrement, celles pour les potagers urbains collectifs. Cette implication commence par la mise à disposition de parcelles aux citoyens, par des conseils via la plateforme AGENDA 21 ou des associations tel que Genève Cultive, et parfois par un soutien financier et logistique.

Nous notons aussi que différentes actions sont mises en place par les enseignants dans les écoles afin d'amener de la verdure dans les cours bétonnées, mais aussi sensibiliser les enfants à l'alimentation et à la préservation de la nature.

Cependant, cet état des lieux met aussi en exergue certains freins et difficultés qui empêchent la mise en route rapide, voire même l'éclosion de certains projets, autant citoyens, privés, qu'institutionnels (spécifiquement dans les écoles).

Concernant les projets à dimension commerciale, il faudrait une étude plus approfondie pour savoir si l'intérêt est là de développer de telles structures et s'il y a des freins conséquents au développement de ce type de projet.



## E1 - Pour initiative citoyenne : Potagers avec les citoyens

### Domaine privé

Le domaine privé est souvent un frein. Les régies /privés sont souvent frileuses sur ce type de projet.

Selon les différentes personnes interrogées, beaucoup de projets proposés par des habitants à des régies n'ont pas abouti, sauf pour les coopératives d'habitation qui facilitent ce type de projet.

Les raisons seraient diverses mais il semble que ce soit essentiellement une question de financement, la peur d'un mauvais entretien et du bruit dû aux rassemblements qui sont les craintes récurrentes des régies.

*Recommandations :*

- Rencontrer les régies / privés pour expliquer l'intérêt d'intégrer des potagers en bas de leurs immeubles ou sur les toits et ainsi de participer, à leur échelle, au « plan climat » de la Ville. Une rencontre formelle organisée par la Ville invitant régies et propriétaires semble être un point de départ.
- Mettre à disposition des parties prenantes (propriétaires et régies) les outils et les informations nécessaires, comme l'édition d'une brochure, qui explique les aspects positifs d'intégrer des espaces Potagers, avec un angle spécifique pour les prioritaires.
- Avoir une personne ou une structure ressource afin de les conseiller pour la mise en œuvre des espaces Potagers urbains.
- Ces actions et publications doivent être réalisées en coordination avec la politique de la ville "Nourrir la ville".
- Afin de garder une certaine distance avec « l'obligation de », la mise en œuvre de cette recommandation pourrait/devrait être endossée par une association faitière des potagers urbains, de type Genève Cultive.

### Domaine public

*Mise en œuvre :*

Sur le domaine public, la réalisation est plus simple! Les financements, comme la volonté d'entreprendre, sont présents, néanmoins la coordination entre les différents services (espace vert- aménagement urbain- entreprise externe), la répartition des rôles, et la coordination des projets tant sur le financement que sur l'organisationnel génèrent des difficultés.

A titre d'exemple, des problèmes liés à la mise en service de l'eau ont souvent créé des difficultés et ont impacté les plannings de mise en œuvre des projets, ou de coordination dans l'apport des matériaux (compost, BRF, etc...).

La résolution parfois complexe de ces problématiques peut ainsi générer de la frustration et du découragement de la part des acteurs menant parfois à l'abandon des projets en cours de route.

#### *Recommandations :*

- Développer une vue d'ensemble et dans la même direction qui soient validés au sein des différents départements de la ville, incluant Urbanistes et le Service des Espace Verts (SEVE).
- Au sein de la ville, la centralisation de la gestion des potagers urbains, dans un seul département / service apparaît nécessaire.
- Avoir un référent principal et unique apparaît également essentiel au sein de ce département (ex. collectif Beaulieu).
- Simplification des procédures (trop de critères) et admettre les essais et erreurs.
- Développement et mise en œuvre d'une procédure officielle simplifiée "guichet unique", comme pour Lausanne et Grenoble, pour développer les projets de potagers collectifs à travers la mise en place d'un cahier des charges définissant les besoins, ressources et interlocuteurs, porté par le référent unique de la ville, et des accompagnants externes ou internes pour l'aspect conseil et suivi du développement du projet.
- Actions de communication de la ville (affichages, présentations des projets dans un livret distribué gracieusement lors d'évènements organisés par la ville...) permettant aux habitants de découvrir les projets existants et de les inciter à prendre part au développement de nouveaux projets.

#### *Suivi*

Beaucoup de lieux collectifs relèvent que, une fois le projet lancé, il pourrait y avoir plus de soutien de la part de la ville tant en termes de formation que d'aide pour la fourniture du compost, du BRF, des plantons, etc...

La motivation peut aussi baisser également par manque de temps. Les problèmes relationnels au sein des groupes peuvent aussi créer des problèmes à terme, d'où l'importance d'un porteur de projet unique auprès de la ville pour veiller à la réalisation au bon développement des projets. Pour la continuité dans le temps, il a aussi été énoncé, de manière assez unanime, le besoin d'accueillir un intervenant extérieur régulièrement pour la continuité dynamique du projet dans le temps.

On note que les potagers collectifs qui fonctionnent le mieux sont ceux qui ont une personne rémunérée qui vient une fois par mois stimuler le groupe (ex. EPER et les jardins-tandems).

*Recommandations :*

- Valider un accord de distribution ou de facilitation pour un maximum de potagers collectifs, sans exception (si possible).
- Intervenant extérieur pour formation des jardiniers : Mettre en place un suivi régulier auprès des jardins collectifs. La venue d'un professionnel externe pour amener des conseils une fois par mois ou tous les mois et demi peut aider à garder le stimuli du collectif et faire perdurer le projet au-delà du cercle motivé des personnes initiatrices du projet si elles partent ou "fatiguent".
- Cette intervention pourrait aussi permettre de trouver des solutions aux problématiques rencontrées dans le fonctionnement du groupe et calmer les tensions existantes (médiation face aux divergences de point de vue quant aux différentes techniques culturelles ou besoins organisationnels). Cela participe aussi à la pérennisation du projet.
- Finance : les collectifs n'ont pas les moyens financiers pour faire appel à des spécialistes de manière régulières. Une association, des associations ou professionnels (selon secteur géographique peut-être) pourraient être mandatés **sur du long terme** par la Ville pour faire ce suivi.

Par exemple, Genève Cultive donne déjà des premiers conseils pour développer les potagers urbains collectifs, tant au niveau des démarches administratives que techniques. Il semblerait que faire le suivi soit une continuité de ce service proposé gratuitement aux citoyens grâce au soutien de la Ville et du Canton. Cela permet aussi d'avoir une image d'ensemble des projets d'agriculture urbaine en ville.

### **Pour initiative institution:**

*Recommandations :*

Le Département d'Instructions Publique (DIP) pourrait :

- Faciliter et intégrer dans le cursus d'apprentissage, le développement de potagers dans les cours d'école et la mise en place de composts ou lombricomposts pour sensibiliser à la réduction des déchets, intervention de spécialistes pour soutenir les professeurs.
- Former les instituteurs par un spécialiste externe
- Cantine scolaire : soutenir la politique municipale de restauration collective par intégration de produits locaux pour sensibilisation aux circuits courts.

- Affichages à destination des élèves dans les cantines sur le tri des déchets, la saisonnalité des fruits et légumes.

## E2 - Développer une politique publique d'encouragement à projets

- **Exemples de Lausanne**
- **Exemples de Nantes**
- **Lancer un concours d'agriculture urbaine**

A Paris, ce type de concours rencontre un grand succès : [le concours des Parisculpteurs](#).

De nombreux types de fermes et potagers ont été construits depuis le lancement du projet à Paris, des fermes sur les toits aux serres en passant par les fermes verticales en sous-sol. Paris est sans doute une ville plus bureaucratique et complexe avec son architecture et ses communautés locales mais ils ont pu faire le travail avec un véritable leadership et innovation.

## E3 - Sensibilisation du grand public aux questions de jardinage urbain durable

**Mise en place d'un événement conséquent en ville de Genève autour de l'agriculture urbaine**, tel que la Journée Jardins initiée par Genève Cultive en 2018, et/ou s'associer au réseau français des "48h de l'agriculture urbaine" pour plus d'interaction avec les acteurs nationaux et internationaux autour de l'A.U.

Soutenir cet événement de manière conséquente, car un minimum de 6 mois de préparation est nécessaire pour donner à cet événement la dimension recherchée afin d'accélérer le développement de plus de projets d'agriculture urbaine en ville et dans le Canton.

## E4 - Transformer les jardins familiaux en jardins solidaires

Il serait à étudier de transformer l'utilisation actuelle des jardins familiaux qui sont réservés de manière historique à certaines parties de la population. Nous recommandons de les faire évoluer en jardins solidaires (voir exemple de Nantes). Cela permettrait d'éviter la situation figée à laquelle la ville de Lausanne doit faire face malgré une politique ambitieuse sur le sujet.

## **E5 - Soutenir le développement d'une Maison de l'agriculture urbaine**

En s'inspirant de l'expérience de la ville de [Nantes](#) et [Lyon](#) sur ce sujet.

Cette structure permettrait d'être un point d'information et de visibilité de l'agriculture urbaine, permettant d'offrir une vitrine des acteurs et des pratiques existantes sur Genève et le Canton.

Elle serait également un centre de ressources, d'expérimentation et de mutualisation pour les citoyens et les porteurs de projets, permettant à chacun de se former, d'expérimenter des techniques, d'accéder facilement à des informations et des ressources afin de favoriser la réalisation et la pérennisation de projets concrets.

Pour finir, elle serait un lieu de rencontre et d'échange permettant la mise en réseau des différents acteurs de l'A.U et le croisement des pratiques.

Évaluer la pertinence/possibilité de l'installer au sein du parc Beaulieu lors de la rénovation des bâtiments comme décrit plus haut.

Évaluer la pertinence de l'associer à Ma-terre, la Maison de l'Alimentation.

## **E6 - Soutenir le développement de parcs et espaces agricoles productifs et de proximité accessible à la population en termes de loisirs, en collaboration avec le Canton**

Les micro-fermes urbaines (parcs et espaces agricoles) sont des formes intermédiaires entre des jardins collectifs (de type jardins familiaux ou partagés), et des fermes maraîchères reconnues comme telles par la profession et les instances agricoles.

Situées sur des petites parcelles urbaines, elles font de la production alimentaire pour les citoyens alentour, mais la taille de la parcelle ne suffit pas pour une production et des revenus conséquents. Elles intègrent donc en parallèle d'autres activités telles que pédagogiques, mais aussi de loisirs, culturelles et d'aide à la conception des jardins.

## **E7 - Proposer des structures des transformations mutualisées**

Nous prenons référence au projet d'une cuisine de transformation mutualisée de la ville de Lausanne. MA-terre propose des tarifs de location de cuisine trop élevés pour les associations et petites structures commerciales.

## **E8 - Fournir plus de conseils aux architectes, développeurs et entrepreneurs & installer bacs en toitures du parc immobilier de la Ville**

Les bâtiments de Genève sont conçus par des architectes et financés par des promoteurs.

Ces deux groupes sont essentiels pour que les dirigeants de la ville s'engagent à embrasser son avenir dans l'agriculture urbaine. Le problème est que si les architectes et les promoteurs aiment l'idée d'agriculture urbaine commerciale et non commerciale, il est souvent trop compliqué de déterminer comment elle s'intègre au PLQ de la ville et comment concevoir au mieux ces espaces et micro-fermes pour qu'elles soient intégrées et auto-suffisantes pour les micro-fermes.

- Réduire les obstacles pour les promoteurs grâce à des modifications de PLQ et les mettre en relation avec des opérateurs experts accélérerait rapidement le développement de nombreux types d'agriculture urbaine à Genève et pourraient apporter plus d'emplois, d'investissements et d'aliments frais à la ville.
- Planifier de manière plus systématique des espaces pour des jardins collectifs dans les nouveaux quartiers ou blocs d'immeubles dont la construction est planifiée par la Ville, ainsi que dans les zones de réaménagements urbains.
- Etudier les potentialités liées aux bacs sur les toits du parc immobilier de la Ville ou d'immeubles privés

## **E9 - Soutenir le démarrage de projets d'agriculture urbaine technologique**

Une étude supplémentaire serait nécessaire comme indiqué dans le rapport.

## **E10 - Développement d'un plan territorial liant producteurs péri-urbains et consommateurs urbains**

Les communes engagées dans des Systèmes Alimentaires Territoriaux (SAT) et/ou favorisant l'agriculture urbaine ont démontré leur capacité à répondre plus rapidement et facilement à un des besoins primaires : s'alimenter de façon saine, durable, équitable.

« Un système alimentaire territorial (SAT) est la façon dont les hommes s'organisent dans l'espace et dans le temps pour obtenir et consommer leur nourriture » (Malassis, 1994). Il

s'agit ici de l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire qui part du péri-urbain jusqu'à l'urbain.

Il y a un lien à faire entre le SAT et les projets d'agriculture urbaines, qui incluent les potagers urbains. Les projets d'A.U produisent de la nourriture, à petite ou moyenne échelle, sans utilisation d'intrants chimiques, de saison et qui intègre également la notion de circuits-courts.

Les personnes qui participent à ces projets sont donc déjà sensibilisé à la notion d'alimentation saine, durable et en circuit-court et doivent être des interlocuteurs à intégrer dans le développement du Plan territorial, étant les consommateurs urbains que l'on mentionne dans la chaîne de production et de distribution du périurbain à l'urbain, que l'on peut pourrait labelliser de la chaîne « Du champ à l'assiette ».

## **F - Conclusion**

On voit d'une manière globale que l'agriculture urbaine rencontre un réel engouement mondial, mais aussi à Genève.

On note que la ville soutient déjà un certain nombre de ses initiatives, particulièrement celles pour des potagers urbains collectifs. Développer ses projets d'agriculture urbaine permet aux citoyens d'avoir des espaces de rencontres, d'activités en commun et de fraîcheur, et de les sensibiliser à une alimentation locale et de saison, également de garder l'agriculture au plus proche des urbains.

Un des atouts indéniables des espaces potagers urbains est le lien social, la sensibilisation des citoyens à des moyens alternatifs de consommation plus locale et de saison ainsi que du mieux vivre ensemble.

La ville qui vient d'adopter un plan climat pourrait intégrer une vraie politique de développement d'agriculture urbaine si elle souhaite implémenter son plan climat de manière forte et conséquente, mais également développer la ville de demain avec des espaces de rencontres et de loisirs pour les citoyens.

Les politiques pourraient saisir plus amplement cette demande des citoyens et être le moteur principal dans le développement des villes de demain.

## **G - Remerciements**

Nous tenons à remercier toutes les structures/collectifs/spécialistes qui ont répondu à notre questionnaire de manières écrites ou orales pour préparer cet état des lieux.

*Liste non exhaustive*

- Racines Urbaines (M.Thévoz/Passerat)
- Apidae (T.Coustaline)
- Les Défricheuses (C.Dommen)
- LargeScaleStudios (E. Boule)
- Les semeurs de jardin (C. Bavarel)
- Les sauvages
- Urbaplan (M. Weil)
- Graine De carotte (M.Barcelo)
- Ressources Urbaines (M.Solenthaler)
- Permabondance
- Galinettes urbaines
- Potager Sonnex
- Jardin des délices
- Potager Eco-jonction
- Square Monthoux
- Collectif Jardilières (Eaux-vives)
- Collectif Amstragram/Lamartine
- Jardin Herbes-Vives (nouveau comité)
- Coopérative Soubeyran
- Coopérative Luciole et Equilibre
- Coopérative Artamis des Rois
- Collectif beaulieu et pré-en-bulle (H.Wuthrich, M.Hurlimann)
- Pavillon Cayla
- Potager APUC (Cayla)
- EPER - Jardin Tandem (C.Neumann)
- APE le Corbusier
- Plantages André Chavanne (APAC)
- Potager Bouvier
- Ecole Charmilles
- Potager Parc Russe
- Jardin des Possibles
- Jardin de la Paix
- Les points relais agricole en milieu urbain, Ma-terre, la Maison de l'Alimentation (S de Maio)

Et toutes les autres personnes/collectifs/spécialistes/structures que nous aurions oubliés.